

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	 <p>étapes sur mer — DESTINATION — BAIE DE CANCHE</p>
Délibération n°16	Conseil Municipal du Lundi 30 juin 2025
Service Jeunesse	Domaine de compétence 8.2 - Aides sociales
<p>Le Lundi Trente Juin deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.</p> <div data-bbox="188 725 544 1234" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 23/06/2025</p> <p>Membres présents : 20</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 8</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 5</p> <p>Nombre de votants : 28</p> <p>Affiché le 03/07/2025</p> </div> <p>Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoints, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN. Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Dominique DELSAUX à Monsieur Gérard ANDRÉ, Madame Nathalie TILLIER à Madame Christelle BEURAIN, Madame Coralie PREUVOST à Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Marine NEMPONT à Madame Marie-Antoinette LISIK.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 0</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Justine GOSSELIN, Madame Laurence PLAISANT, Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ et Monsieur Xavier BRASSART.</p> <p>Votants : 28</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Caroline ROSSIGNOL</p>	
Objet : Organisation d'un cinéma de plein air et atelier de pratiques artistiques	
Rapporteur : M. Charles LANQUETIN, Adjoint.	
Synthèse de la délibération :	Cinéma de plein air et atelier de pratiques artistiques.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L2121-29 du CGCT relatif aux compétences du conseil municipal pour le règlement des affaires de la commune,

Vu la commission n°1 Grandir, réussir et bien-vivre à Étapes-sur-mer du 19 juin 2025.

Considérant :

Que la ville d'Etaples-sur-mer souhaite organiser un cinéma de plein air et un atelier de pratique artistique durant la vacances estivales ;

Que l'association « HORS CADRE » dont le siège est situé à LILLE établit une convention de partenariat avec le ville d'Etaples-sur-mer ;

Que ce partenariat est lié au dispositif « passeurs d'images » avec le soutien du conseil régional des Hauts de France et de la direction régionale des affaires culturelles.

Que la participation de la commune d'ETAPLES-SUR-MER sera de :

- Cinéma de plein air : 2 504,00 € sur un coût total de 3866,02 €
- Atelier de pratiques artistiques : 2620,00 € sur un coût total de 5 360,00 € ;

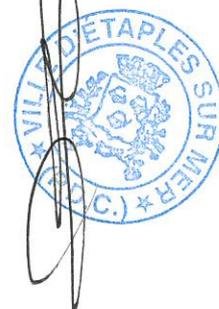
Qu'une prise en charge à hauteur de 80 % de la part communale est actuellement en cours et pourrait faire l'objet d'une subvention dans le cadre d'un projet « politique de la ville ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. Le Maire à signer les conventions avec l'association « HORS CADRE » pour l'organisation d'un cinéma de plein air et d'un atelier de pratiques artistiques.

La délibération est adoptée par 28 voix pour.

Vu pour être affiché le 03 juillet 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.